

# CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

MARDI  
6 MAI 2014

Maison de la Chimie  
Paris

Quel renouvellement du cadre  
législatif et réglementaire pour  
que la filière agricole contribue  
pleinement au redressement  
productif de la France ?



## PRÉSIDÉE PAR

**Marc LE FUR**

Député des Côtes-d'Armor  
Co-président du Groupe d'études industries  
agroalimentaires et filière agricole

**Annick LE LOCH**

Députée du Finistère  
Secrétaire de la Commission  
des affaires économiques  
Rapporteuse du projet de loi  
relatif à la consommation

L'agriculture, secteur clef pour l'économie française, se trouve aujourd'hui dans un contexte de forte concurrence internationale et européenne. Pour maintenir la compétitivité de ce secteur, le Gouvernement a entrepris de nombreuses mesures. En accompagnement de la future PAC 2014-2020, le projet de loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt a pour objectifs de donner un cadre rénové à l'agriculture et de conforter sa compétitivité. Quant à la loi de Consommation, elle devrait rééquilibrer les relations entre les différents acteurs de la filière et renforcer la protection des consommateurs.

#### 08H30 ★ ACCUEIL DES CONGRESSISTES

#### 09H30 ★ VERS UN MEILLEUR ENCADREMENT DES PRATIQUES COMMERCIALES ?

##### DÉBAT I

Table ronde présidée par **Annick LE LOCH**, députée du Finistère, secrétaire de la Commission des affaires économiques, rapporteure du projet de loi relatif à la consommation et **Catherine VAUTRIN**, députée de la Marne, membre de la Commission des affaires économiques

La loi de modernisation de l'économie de 2008 a constitué une première étape dans l'assainissement des relations entre les différents acteurs de la filière alimentaire. Le projet de loi consommation propose d'aller plus loin dans ce processus en instaurant de nouvelles règles pour équilibrer les relations économiques et commerciales entre les entreprises mais aussi pour élargir le droit des consommateurs.

- **Relation fournisseurs-distributeurs** - Comment garantir l'équilibre commercial entre agriculteurs, transformateurs et grande distribution ? Volatilité des cours des matières premières : quel impact de la clause de renégociation ? Quelles conséquences sur le pouvoir d'achat ? Comment favoriser le développement des systèmes de contractualisation dans les filières ?
- **Protection des consommateurs** - Focus sur les mesures phares du projet de loi : transparence, traçabilité, class actions ? Quel impact de ces mesures pour la filière agroalimentaire ?

**Francis AMAND**, médiateur des relations commerciales agricoles

**Alain BAZOT**, président, UFC-Que choisir

**Philippe CHALMIN**, professeur d'histoire économique, président de l'Observatoire des prix et des marges des produits alimentaires

**Jacques CREYSSEL**, délégué général, Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution (FCD)

**Razzy HAMMADI**, député de la Seine-Saint-Denis, président de la Commission d'examen des pratiques commerciales (CEPC)

**Nathalie HOMOBONO**, directrice générale, direction générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes (DGCCRF)

#### DÉBAT AVEC LA SALLE

#### 12H30 ★ DÉJEUNER À LA MAISON DE LA CHIMIE

## 14H00 ★ QUELS LEVIERS POUR UNE AGRICULTURE COMPÉTITIVE ?

### DÉBAT II

Table ronde présidée par **Marc LE FUR**, député des Côtes-d'Armor, co-président du Groupe d'études industries agroalimentaires et filière agricole et **Germinal PEIRO\***, député de la Dordogne, rapporteur du projet de loi d'avenir pour l'Agriculture, l'Agroalimentaire et la Forêt

L'agriculture doit faire face à de multiples défis : conserver une production capable de participer aux équilibres alimentaires mondiaux, assurer un haut niveau de sécurité sanitaire pour les consommateurs tout en réduisant son impact sur les milieux naturels. Pour répondre à ce triple objectif, l'ensemble de la filière a besoin d'orientations claires de la part des pouvoirs publics.

- **Réforme de la PAC** - quelles conséquences de la nouvelle répartition des aides ? Quels mécanismes de régulation des marchés agricoles ? Programmes de développement rural : quel rôle pour les régions et avec quels moyens ?
- **Projet de loi d'avenir** - quels impacts des différentes mesures : gouvernance des coopératives, réforme des SAFERs et de la surface minimum d'installation, transferts de compétences administratives, réforme de la représentativité des interprofessions ? Quelle articulation avec l'application nationale de la PAC ? Comment structurer la recherche française pour une meilleure portée à l'international ? Comment faire de l'enseignement un levier de changement des pratiques et systèmes agricoles au service de la compétitivité ?
- **Soutien à l'emploi** - quel bilan des outils et aides pour favoriser l'implantation des jeunes agriculteurs ? Quel impact du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) sur le coût du travail agricole ?
- **Performance écologique** - comment allier compétitivité et défi environnemental ? Quid des groupes d'intérêt économique et écologique (GIEE) ? « Produire plus et mieux », est-ce possible ? Quelles réponses apportées par l'innovation ? Quel soutien pour le financement de la recherche et l'innovation ?

**Henri BRICHART**, second vice-président, FNSEA

**Claude COCHONNEAU**, vice-président, Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA), président de la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire

**Charles de COURSON**, député de la Marne, secrétaire de la Commission des finances, rapporteur spécial sur le programme politique de l'agriculture du PLF 2014

**Michel GRIFFON**, agronome, auteur de « Qu'est-ce que l'agriculture écologiquement intensive ? »

**Rémi HAQUIN**, vice-président, Association Générale des Producteurs de Blé (AGPB), président du conseil spécialisé de la filière céréalière de FranceAgriMer

**Jean-Pierre LE ROCH**, député du Morbihan, rapporteur pour avis de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

**Michel MORIN**, vice-président chargé de l'agriculture et l'agroalimentaire, Conseil régional de Bretagne

**Josian PALACH**, trésorier, Confédération paysanne

**François THABUIS**, président, Jeunes agriculteurs

## DÉBAT AVEC LA SALLE

## 16H30 ★ CONCLUSION DES TRAVAUX

## ★ EN PARTENARIAT AVEC



## ★ INFORMATIONS PRATIQUES

Pourront participer à cette conférence uniquement les personnes ayant retourné leur coupon d'inscription **AVANT LE VENDREDI 2 MAI 2014** à **RIVINGTON -117 rue de Rennes - 75006 Paris**

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières inscriptions parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum a été atteinte seront informées que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- **Toute annulation de l'inscription au déjeuner ou de la commande de la synthèse électronique doit être signalée par écrit 8 jours avant la date de la conférence pour être prise en compte ou remboursée.**

## ★ LIEU DE LA CONFÉRENCE

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre  
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

**MÉTRO** : Invalides ou Assemblée nationale

**RER C** : Invalides

**BUS** : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

**PARKING** : Invalides

## ★ LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie - Petit Amphithéâtre  
28 rue Saint-Dominique - 75007 Paris

**Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquittées des frais et ayant été accueillies au préalable sur les lieux de la conférence.**

## ★ RENSEIGNEMENTS

### RIVINGTON

117 rue de Rennes - 75006 Paris

Tél : 01 48 74 69 90

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Jonathon HOLLER

inscription@rivington.fr



# CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE SUR L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

Quel renouvellement du cadre  
législatif et réglementaire pour  
que la filière agricole contribue  
pleinement au redressement  
productif de la France ?

**MARDI 6 MAI 2014**

**Maison de la Chimie - Paris**

Ce coupon-réponse doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TÉL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

E-MAIL\* : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

\* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

PARTICIPATION :  Participera à la conférence à titre gratuit :

débat du matin

et/ou  débat de l'après-midi

Participera au déjeuner : 95€ TTC (dont 20 % de TVA)

Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :  
60€ TTC (dont 20 % de TVA)

RÈGLEMENT :  Chèque (à l'ordre de Rivington)

Virement

**CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES**

Coupon-réponse à adresser  
par fax, par e-mail ou par courrier à :

**RIVINGTON**

117 rue de Rennes - 75006 Paris

Tél : 01 48 74 69 90

Fax : 01 84 16 56 58

Contact inscriptions : Jonathon HOLLER

inscription@rivington.fr

CACHET ET SIGNATURE

**URGENT - RÉPONDRE AVANT LE VENDREDI 2 MAI 2014**